


United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



PLAN D'ACTION TRIENNAL D'ALPHABETISATION DU BURKINA FASO

(Sept 2012 à décembre 2015)

Aout 2012

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	03	
Introduction.....	05	
I- CONTEXTE/JUSTIFICATION		
1.1 Liens du plan d'action avec les politiques nationales.....	06	
1.2 Evolution du sous secteur de l'éducation de base de 2001 à 2011.....	06	
1.3 Système de gouvernance et l'organisation institutionnelle pour l'alphabétisation.....	08	
1.4 Financement de l'alphabétisation	09	
1.5 Quelques défis majeurs.....	09	
II- LE PLAN D'ACTION 2012- 15		
2.1 Vision globale pour le plan d'action	10	
2.2 Objectifs du plan d'action et bénéficiaires	10	
2.3 Activités proposées	11	
2.4 Stratégie de la mise en œuvre/structure de la gouvernance.....	13	
2.5 Principaux partenaires.....	14	
2.6 Rapports, suivi et évaluation.....	14	
2.7 Risques éventuels et leur gestion.....	15	
2.8 Budget estimé pour 2012-2015.....	15	
2.9 Calendrier de mise en œuvre	16	
III- Documents de référence		19
IV- Annexes		
• Plan de financement 2013-2015.....	21	
• Etat consolidé des contributions financières.....	22	
• Estimation de la population d'adolescents de 9 - 14 ans à alphabétiser.....	23	

SIGLES ET ABREVIATIONS

ENF : Education Non Formelle ;

AEPJLN : Association des Editeurs et Publicateurs de Journaux en Langues Nationales ;

AFID : Alphabétisation, Formation Intensive pour le Développement ;

AI : Alphabétisation Initiale ;

AMT : Alphabétisation en Milieu de Travail ;

ALFAA : Apprentissage de la Langue Française à partir des Acquis de l'Alphabétisation ;

A3F : Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel ;

CREAA : Conférence Régionale pour l'Education et l'Alphabétisation en Afrique ;

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ;

CBN : Centre Banma Nuara ;

CEB : Circonscription d'Education de Base ;

CEBNF : Centre d'Education de Base Non Formelle ;

CES : Conseil Economique et Social ;

COGES : Comité de gestion ;

CONFINTEA : Conférence Internationale sur l'Education des Adultes ;

CPAF : Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation ;

CST : Culture Scientifique et Technique ;

DEDA : Développement et Education des Adultes ;

DEP : Direction des Etudes et de la Planification ;

DGB : Direction Générale du Budget ;

DPEBA : Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ;

DREBA : Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ;

DRINA : Direction de la Recherche des Innovations en Education Non Formelle et en Alphabétisation ;

Ecom : Ecole communautaire ;

EFTP : Enseignement et Formation Techniques et Professionnels ;

ENEP : Ecole Nationale des Enseignants du Primaire ;

ENS /UK : Ecole Normale Supérieure de l'Université de Koudougou ;

ENF : Education Non Formelle ;

EpT : Education pour Tous ;

FDC : Fondation pour le Développement Communautaire ;

FONAENF : Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle ;

FCB : Formation Complémentaire de Base ;

FTI : Fast Track Initiative ;

FTS : Formation Technique et Spécifique ;

IDH : Indice de Développement Humain ;

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances ;

MENA : Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

PDSEB : Programme de Développement stratégique de l'Education de Base ;

PDDEB : Plan Décennal de Développement de l'Education de Base ;

PIDCP : Pacte International des Droits Civils et Politiques ;

PN/EFTP : Politique Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels ;

PN/ESSRS : Politique Nationale / Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

PNG : Politique Nationale Genre ;

POTE : Pays Pauvres Très Endettés ;

PRONAA : Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation ;

PTF : Partenaires Techniques et Financiers ;

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation ;

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable ;

TA : Taux d'Achèvement ;

TBA : Taux Brut d'Admission ;

TBS : Taux brut de Scolarisation ;

TNS : Taux Net de Scolarisation ;

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication ;

Introduction

Le Burkina Faso est classé parmi les pays les moins avancés (PMA) et au nombre des maux qui entravent son développement se trouve en bonne place l'analphabétisme de ses populations. C'est dans ce contexte qu'apparaît toute l'urgence de monter des programmes appropriés d'accélération d'une offre d'éducation non formelle acceptable, accessible, adaptée et dotée de ressources adéquates en faveur des jeunes et adultes qui n'ont pas accès au système d'éducation de base formelle. La volonté du pays de participer pleinement à l'éveil des consciences collectives pour l'émergence de sociétés de progrès fondées sur l'effectivité des droits à l'éducation pour tous (enfants, jeune et adultes) s'est par conséquent affichée, comme on le sait, au lendemain de la Conférence de Téhéran (1965) et à travers bien d'autres cadres de concertation organisés à l'échelle nationale et mondiale. Ce contexte générateur d'initiatives mieux ciblées a été très déterminant, d'une part, pour faire valoir l'éducation comme creuset de production de compétences pour le développement durable, et d'autre part, pour promouvoir de nouvelles approches d'apprentissage permettant de consolider les efforts tendant à la scolarisation universelle et à la recherche de stratégies novatrices susceptibles d'améliorer de façon sensible les indicateurs en la matière.

De ce fait, ayant pris la mesure du rôle de l'éducation en général, et de l'alphabétisation en particulier, le Burkina Faso, tout comme la communauté internationale, réaffirme sa ferme détermination à soutenir l'alphabétisation/formation des jeunes et adultes en tant que droit fondamental ; cet engagement du pays s'est traduit par l'adoption des résolutions prises notamment dans le cadre de l'EPT, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) , de la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (DNUA 2003-2012) de l'initiative LIFE et également dans le cadre du FTI, etc.

La table ronde de haut niveau, organisée par l'UNESCO, constitue une nouvelle opportunité pour les pays participants en général et le Burkina Faso, en particulier d'interroger ses politiques d'alphabétisation, ses potentialités disponibles pour faire face aux défis qui jalonnent les trois prochaines années, en matière de lutte contre l'analphabétisme. Elle représente par ailleurs une précieuse tribune pour un plaidoyer plus fort, en vue de favoriser la mobilisation de ressources additionnelles pour la mise en œuvre effective des actions qui sous tendent l'atteinte des objectifs de 2015.

I- CONTEXTE/JUSTIFICATION

1.1 Liens du plan d'action avec les politiques nationales

L'éducation est un des secteurs sociaux définis par le Gouvernement burkinabé comme prioritaire. En effet, le Burkina Faso a adopté en 2011, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) dont l'axe 2 porte sur la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale.

Pour la conduite de la politique nationale en matière d'éducation et de formation professionnelle, le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre un certain nombre d'instruments et de référentiels importants. Il s'agit principalement de la Loi d'orientation de l'Education, de la réforme du système éducatif, des documents de politique sectorielle tels que le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base,(PDDEB 2001-2010). En vue de consolider les acquis du PDDEB, le gouvernement a adopté un nouveau programme, le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2011-2015).

Tout cet ancrage politique de l'éducation établit une congruence avec les objectifs de la communauté internationale en matière de lutte contre l'analphabétisme, source de pauvreté et de

vulnérabilité. L'une des options majeures récentes, est l'élaboration du Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA), qui a été adopté par le Gouvernement du Burkina Faso, en avril 2011. Les actions spécifiques que prévoit ledit programme, constituent des moyens potentiels d'habilitation des jeunes et des adultes, acteurs immédiat de la croissance, des supports de la scolarisation universelle et de la concrétisation des objectifs de l'Education pour Tous, à tous les âges de la vie.

Bien d'autres politiques nationales font parties intégrantes de cet encadrement juridique favorable au développement du système éducatif du Burkina Faso (le Document de Politique Nationale de l'Enseignement et la Formation techniques et Professionnels, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme - CDMT, budget programme, ...). En effet, le secteur de l'éducation est géré par plusieurs départements ministériels qui disposent de textes en rapport avec leurs missions essentielles. Un seul fil conducteur relie cependant les actions de ces différents ministères, à savoir la vision holistique qui soutient cet ensemble cohérent.

Le présent Plan d'action présenté à l'UNESCO, prend donc appui sur une volonté politique forte des autorités du Burkina Faso, notamment sur les axes stratégiques du PRONAA, dont l'ambition est d'atteindre au moins, un taux d'alphabétisation de 60% en 2015. L'un des atouts majeurs de ce plan est la capitalisation des avantages de la stratégie du « faire faire » soutenue par le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation formelle (FONAENF) crée en 2002.

Il est important de signaler par ailleurs, que ce plan d'action national coïncide parfaitement avec la période de mise en œuvre du premier plan triennal (première phase 2013-2015) du programme de développement stratégique de l'éducation de base.

1.2 Evolution du sous secteur de l'éducation de base de 2001 à 2011.

Des efforts importants ont été réalisés par le Burkina Faso dans le domaine de l'éducation. Le pays a connu une croissance moyenne de 8% par an de ses effectifs scolarisés depuis 1960, avec une première accélération au-delà de 10% ces dernières années, durant la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB 2001-2010).

Malgré les objectifs et les actions entreprises dans le cadre du PDDEB, les indicateurs de l'alphabétisation au Burkina Faso restent encore bas (28,7%) selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2006.

Le niveau atteint par la scolarisation est cependant meilleur à celui de l'alphabétisation des jeunes et adultes.

L'évaluation finale du PDDEB ainsi que les données statistiques des ministères en charge de l'éducation de base font ressortir qu'en 2011-2012 :

Au niveau du préscolaire, environ 4% des enfants y sont scolarisés, ce qui représente moins de 70 000 enfants sur une population totale de 1 720 000 enfants en âge de préscolarisation. Ce niveau d'éducation se développe au sein des CEEP majoritairement dans le privé et en milieu urbain. Il est pourtant reconnu que l'éducation préscolaire joue un rôle essentiel dans l'épanouissement intégral de l'enfant. Les études ont démontré que les enfants qui ont bénéficié de programmes d'éducation préscolaire sont mieux préparés pour aborder l'enseignement primaire et obtenir de bons résultats.

Au niveau du primaire, des progrès énormes en termes d'accès ont été enregistrés. Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau national a augmenté annuellement en moyenne de 3,3 points en passant de 43,4% (5 389 écoles accueillant 938 238 élèves) dont 37,2% pour les filles en 2001 pour atteindre 79,6% (11 545 écoles primaires pour 2 344 031 élèves accueillis) dont 78,1% pour les filles en 2011/2012. Par contre, en termes de qualité, les progrès ont été moindres car le TAP est passé de 28% en 2001 dont 23,6% pour les filles à 55,1% en 2011 dont 53,7% pour les filles. Les résultats des tests de réussite des acquis scolaires restent faibles au primaire et selon l'analyse pseudo longitudinale, sur 1000 écoliers inscrits en première année du cycle primaire, seuls 248 atteignaient la dernière année du cycle sans redoublement en 2002 avec 174 diplômés, contre 397 en 2010 avec 262 diplômés. Ces données indiquent un niveau encore élevé de déperditions dans le cycle primaire toute chose entraînant des gaspillages de ressources financières.

Au niveau du post primaire général, le système s'est développé moins lentement que le primaire. Le taux brut de scolarisation (TBS) à ce niveau était en 2011 de 34,9% dont 31,7% pour les filles. Le taux d'achèvement quant à lui était de 20,3% dont 17,7% pour les filles. L'amélioration des indicateurs de réussite dans le primaire associée à l'ambition de faire accéder à l'enseignement post primaire l'ensemble des jeunes de moins de 16 ans, constitue un défi énorme pour ce sous système au regard de ces performances actuelles.

Au niveau du post primaire technique, les effectifs accueillis sont faibles et le privé constitue la plus grande offre de formation en ce sens qu'il scolarisait environ les 2/3 des élèves. Malheureusement cette offre dans le privé est essentiellement orientée dans les filières offrant moins de chance d'insertion pour les sortants dans le marché du travail burkinabé. La proportion des élèves de l'enseignement technique a régressé les cinq dernières années par rapport à l'enseignement général passant d'environ 5% à moins de 3%. Plusieurs réformes (passage du niveau d'entrée en enseignement technique de la 6^{ème} à la 4^{ème}, diversifications des filières, implication du secteur productif dans la formation en centre, etc.) ont été proposées pour améliorer l'efficacité du système, malheureusement elles ne sont pas encore mises en œuvre de manière satisfaisante.

Au niveau de la formation professionnelle, l'ancrage institutionnel a connu une clarification depuis 2011 avec la création du MJFPE. Plusieurs initiatives pour le développement du secteur sont en cours dont la mise en place des formations de courte durée, la reconnaissance/certification des parcours de formation/qualification. Cependant, le système accueille peu de jeunes en âge d'entrer dans le marché du travail (moins de 20 000 sur environ 300 000) et les sortants bénéficient de peu d'accompagnement pour leur insertion socio professionnelle. L'offre de formation professionnelle est surtout développée en milieu urbain au détriment des zones rurales où réside la majorité des jeunes en quête de qualification.

Au niveau de l'éducation non formelle, le taux national d'alphabétisation se situait en 2007 à 28,3% dont 19,5% en milieu rural et 21,3% chez les femmes alors que la moyenne de l'Afrique subsaharienne de cette année est de 61%.

Le total des inscrits, pour les deux niveaux du cycle d'alphabétisation formation de base, est passé de 204 010 apprenants en 2003, à 225 925 en 2010 et 236 603, en 2011.

Un plan d'action spécifique pour l'accélération de l'alphabétisation des femmes vient d'être validé, en juin 2012. Ledit plan prend en compte dans l'alphabétisation/formation des femmes un continuum d'apprentissage intégrant des sessions de formations techniques spécifiques, la gestion d'activités génératrices de revenus et un dispositif de post alphabétisation basé sur une vision de l'apprentissage tout au long de la vie, au regard du rôle important que joue la femme dans la société.

Au-delà des mesures globales de développement de l'offre d'Education/formation, une attention a été portée sur les spécificités de certains groupes sociaux tels que les pasteurs nomades. Le

Programme d'Education des Pasteurs Nomades (PEPAN) permet à tout pasteur nomade, à l'instar des autres citoyens, de se former même en situation de transhumance, grâce à une démarche appropriée.

Enfin, conscient de la nécessité des échanges et de la mutualisation des bonnes pratiques, au sein des grands ensembles, le Burkina Faso participe aux activités de développement de l'alphabétisation, au niveau de plusieurs organismes et institutions internationales : Conférence Régionale pour l'Education et l'Alphabétisation en Afrique (CREAA), Fondation KARANTA, pôle de qualité interpays de l'ADEA, sur l'alphabétisation et les langues, dont il est le leader, etc.

1.3 Système de gouvernance et l'organisation institutionnelle pour l'alphabétisation

Le sous secteur de l'éducation de base comprend :

- l'éducation de base formelle composée de l'éducation préscolaire (enfants de 3-5ans pour une durée de 3 ans), l'enseignement primaire (enfants de 6-11 ans pour une durée de 6 ans de scolarité) et l'enseignement post-primaire (adolescents de 12-16 ans pour une durée de 4 ans de scolarité). Les niveaux « Enseignement primaire » et « Enseignement post-primaire » constitue l'enseignement de base obligatoire.
- l'éducation non formelle (ENF) composée de : l'ENF pour les jeunes et les adultes âgés de plus de 15 ans, l'éducation non formelle des adolescents âgés de 9 à 15 ans et l'éducation non formelle de la petite enfance destinée aux enfants de 0 à 6 ans.

La Loi d'orientation n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007, portant loi d'orientation de l'éducation stipule en son article 2, que l'éducation non formelle concerne « toutes les activités d'éducation et de formation, structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabétisation, les formations et le développement de l'environnement lettré ».

L'alphabétisation est alors l'ensemble des activités éducatives et de formation, destinées à des jeunes et à des adultes en vue d'assurer l'acquisition de compétences de base dans une langue donnée et qui vise l'autonomie de l'apprenant.

Le pilotage de la gouvernance de l'ENF est marqué par une volonté politique qui s'est traduite par la création d'un Secrétariat d'Etat chargé de l'Alphabétisation en 2001. Celui-ci a évolué en cabinet de Ministre délégué chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle en 2002, puis en cabinet de Ministre délégué chargé de l'Alphabétisation en 2011. La gouvernance du sous secteur sur les plans techniques est assurée par la direction générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF) et la direction générale de la Recherche des Innovations Educatives et de la Formation (DG-RIEF). Les directions déconcentrées du MENA au niveau régional, provincial et communal assurent les missions relatives à l'ENF (suivi, contrôle de la qualité, évaluation...)

L'organisation du sous secteur de l'éducation non formelle au Burkina Faso est surtout marquée par la mise en œuvre de la stratégie du « Faire faire ».

Adoptée en 1999 au cours du premier forum sur l'alphabétisation. La stratégie est entrée dans sa phase pratique à partir de la campagne 2002-2003 et soutenue par le Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF). Cette stratégie permet à l'Etat et aux partenaires (ONG et associations, Partenaires Techniques et Financier, etc.) de se doter d'une clé de répartition fonctionnelle des rôles dans l'exécution des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Le montage institutionnel de la stratégie du faire-faire consiste à faire jouer à chaque partenaire le rôle qui est le sien et là où il y a un avantage comparatif certain selon le principe de « chacun là où il excelle ».

Ainsi il revient à l'Etat d'assurer les missions d'orientation, de suivi, d'évaluation, de contrôle des activités d'alphabétisation et de contribution financière.

Les associations, les ONG, les opérateurs ou opératrices sont chargés de la mise en œuvre sur le terrain des programmes d'alphabétisation.

Enfin, il revient au FONAENF, avec le concours des PTF et de l'Etat, de mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités d'alphabétisation.

Depuis la tenue du 3eme forum sur l'alphabétisation en 2009 et dont le thème était consacré à l'accélération du rythme d'alphabétisation, on parle du « faire faire consolidé » qui permet d'élargir la base des intervenants sur le terrain, en impliquant par exemple les communes, les opérateurs émergents et le secteur privé, des individus de bonne volonté, etc.

1.4 Financement de l'alphabétisation de 2002 à 2012

Dans la situation actuelle, la priorité accordée à l'ENF est assez faible ; non seulement, la performance de référence utilisée par la communauté internationale qui est de 20 %, pour la priorité qui devrait être accordée à l'éducation, n'est pas encore atteinte, au regard du taux actuel qui est de 15,97 %, mais aussi, l'ENF ne fait pas jusque là, l'objet d'un engagement budgétaire ou financier spécifique et conséquent. Il est difficile d'espérer l'atteinte des 20 % pour des années très proches, d'une part parce que les équilibres budgétaires ne bougent que progressivement et, d'autre part, parce que les capacités du secteur doivent être renforcées, sans doute pour mieux absorber, de façon progressive, les financements additionnels attendus, mais aussi l'effort d'une progression raisonnable adaptée aux objectifs exprimés en termes de résultats demeure incontournable. Concomitamment, la part de l'ENF devrait être revue à la hausse, pour contribuer à résoudre la question de l'atteinte des OMD au Burkina Faso et améliorer l'indicateur du développement humain (IDH).

Au regard de la diversité des intervenants dont certains demeurent dans l'anonymat, on peut comprendre la difficulté de disposer de données exhaustives sur les financements de l'alphabétisation, au Burkina Faso. Cependant nous proposons dans le tableau n° 4, joint en annexe, l'état consolidé des contributions de l'Etat Burkinabé et des Partenaires techniques et financiers que le FONAENF a pu capitaliser de 2003 à 2011.

1.5 Quelques défis majeurs

Ce bref état des lieux met en relief des obstacles ou difficultés pour le développement de l'Education non formelle et permet également de situer un certain nombre de défis et de perspectives à plusieurs niveaux : accès, qualité, financement et système de gouvernance. On peut citer entre autres défis :

- ✓ la maîtrise des données statistiques en ENF : adopter une formule de calcul du taux d'alphabétisation chaque année, sans attendre l'opération du recensement général de la population (qui a lieu tous les 10 ans);
- ✓ l'amélioration de l'indice d'accroissement des effectifs selon les prévisions de l'EPT ;
- ✓ la réduction des taux de déperdition (les abandons et les échecs) surtout chez les femmes ;
- ✓ le renforcement des capacités des acteurs en vue de garantir l'exercice du rôle régalién de l'Etat et garantir la qualité des formations sur le terrain ;
- ✓ la réduction des disparités entre genres et zones géographiques ;
- ✓ la mise en place d'un système complet d'évaluation et de certification des acquis à tous les niveaux;

- ✓ la mobilisation des ressources financières pour l'ENF ;
- ✓ le développement de l'environnement lettré par la mise en œuvre effective de la politique du livre en ENF et la valorisation des langues nationales dans l'administration publique (état civil, actes administratifs, documents officiels en bilingue...) et les autres secteurs;
- ✓ l'insertion socioprofessionnelle des apprenants et apprenantes formé(e)s
etc.

L'importance de tels défis implique un large partenariat pour pouvoir les relever.

Pour ce faire, plusieurs les ministères partenaires (MESS, MASSN, MS, MAH, MEDD, MRA, ...) accompagnent le MENA, notamment à travers l'implication de spécialistes dans certaines activités comme l'élaboration des programmes, les formations techniques spécifiques des apprenants etc.

L'apport des PTF, des différentes coopérations bilatérales et multilatérales, des Associations de développement, des ONG est également très déterminant, dans le processus d'accélération et d'amélioration de l'offre éducative.

Beaucoup plus d'efforts doivent être cependant fournis pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'EPT et de la DNUA. Il est donc important de travailler à préserver les acquis antérieurs et au delà, accroître les initiatives et les stratégies appropriées, en vue de mieux promouvoir et d'accélérer l'offre d'éducation non formelle.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'élaboration du présent plan d'action national pour l'alphabétisation.

II- LE PLAN D'ACTION NATIONAL

2.1 vision globale du plan d'action national

Le présent plan d'action national qui s'intègre dans la politique nationale d'éducation de base et qui découle du programme national d'accélération de l'alphabétisation (PRONAA) est sensible à la dimension genre. De ce point de vue, il réaffirme les objectifs ainsi formulé par le gouvernement du Burkina Faso.

2.2 Objectifs du plan d'action et principaux bénéficiaires:

L'objectif majeur du plan est de contribuer à la mobilisation de toutes les forces positives, internes et externes de telle sorte qu'à l'horizon 2015, 60% de la population active soit alphabétisée et participe activement à l'édification d'un Burkina Faso émergent. En d'autres termes, il s'agira de faire passer le taux national d'alphabétisation de 28,7% en 2006 à 60% en 2015 dont au moins 60 % de femmes »¹.

Les principaux bénéficiaires sont notamment : les jeunes et adultes de plus de 15 ans, avec une attention particulière pour les filles et les femmes. Des actions sont également prévues pour les adolescents et les adolescentes de 9 à 15 ans, les groupes spécifiques tels que les jeunes défavorisés et marginalisés (jeunes talibés, jeunes de la rue), les pasteurs nomades, etc.

Ceci étant, toutes les activités prévues pour chaque groupe, viseront à offrir à un maximum d'apprenants une alphabétisation/formation de qualité, en tant que moyen d'habilitation et d'autonomisation des populations, à même de constituer un des matériaux essentiels du socle sur lequel peut se bâtir la bonne gouvernance et le développement humain durable.

¹ PRONAA 2011-2015

2.3 Actions/ activités proposées

Les axes d'intervention prioritaires retenus s'inscrivent dans les grandes orientations ou composantes du Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA) et établissent une congruence avec le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) et la SCADD.

Les programmes ainsi conçus s'appuient sur les principes d'équité et se focalisent sur les composantes suivantes:

- **Education non formelle de la petite enfance**

Afin de permettre à toutes les zones rurales et périurbaines de bénéficier des avantages de l'éducation préscolaire, il est prévu la construction et l'équipement d'infrastructures d'éducation non formelle de la petite enfance. Environ 85 bisongo seront réalisés par an au cours de la période. Ainsi, le nombre de Bisongo et structures assimilées passera de 260 en 2011 à 515 en 2015.

- **Education non formelle des adolescents**

Dans la vision de développement de l'éducation non formelle des adolescents de 9-14 ans, il est prévu la réintégration d'une portion des effectifs d'adolescents hors de tout système éducatif. Pour toutes ces raisons, il faut accroître les infrastructures et possibilités de formation par la construction et la rénovation de centres existants suivant les dispositions d'un plan de généralisation de la formation professionnelle, la construction et l'équipement de 51 CEBNF et assimilés ainsi que l'ouverture de 4 509 centres d'alphabétisation de base pour adolescents entre 2013-2015.

Après déduction des contributions du formel (primaire et post primaire) et du non formel sur la population de 9-14 ans, en 2010, il ressort que **1 071 955 adolescents** ne sont pris en compte dans aucune structure éducative. Cette population sera de 326 078 adolescents en 2015 selon le scénario 1 (8%) ; de 318 614, selon le scénario 2 (10%) et 301 553 selon le scénario 3.

A partir de ces deux extrêmes (situation de départ et objectif fixé), nous avons déduit le taux des années intermédiaires. Avec une croissance constante, l'effort de départ, dès la première année, demandait le doublement des effectifs, ce qui est difficilement réalisable. Nous avons donc considéré que ce doublement ne pouvait intervenir que deux années plus tard. Ainsi cet accroissement a été réparti sur les trois premières années du programme. A partir de là nous avons considéré une croissance constante.

En 2010, les principales structures d'éducation non formelle des jeunes accueillent 14 770 apprenants, dont 7071 filles, soit 1,36% de la population concernée. En 2015, cet effectif sera porté à 29 359 dont 14 069 filles, pour le scénario I qui est de 8%. Le coût qui en découle est de 6 363 182 747 FCFA.

Avec le scénario de 10,3%, en 2015 des adolescents à alphabétiser, l'on a 36 823 apprenants dont 17 646 filles pour un budget de 7 074 843 486 FCFA.

Enfin avec le scénario 3 de 15%, en 2015, 53 884 apprenants dont 25 821 filles seront pris en charge pour un budget de 8 701 496 604 FCFA.

- **Education non formelle des adultes.**

Dans l'objectif d'alphabétiser les jeunes de 15 à 24 ans à hauteur de 60% en 2015 dont 60% de femmes. Des CPAF seront ouverts en vue de satisfaire à la demande en ENF par une offre suffisante et pertinente en faisant le lien avec la politique nationale genre (PNG). Au cours de la période 2013-

2015, 204 CPAF seront construits et 401 040 seront ouverts dont 13 680 par an. En plus de ce dispositif, la mutualisation des infrastructures (salles de classes pour les jours non ouvrables à l'enseignement primaire) demeure une opportunité à saisir.

En vue d'améliorer l'efficacité interne de l'ENF, il sera procédé au renforcement des acquis des apprentissages à travers le renforcement des capacités des acteurs. Ainsi, la formation initiale des animateurs et encadreurs, des opérateurs et des COGES, les formations-recyclage de l'ensemble des acteurs sont les principaux leviers d'intervention.

- **Action prioritaire 3.4 : Environnement lettré.**

L'environnement lettré sera amélioré par des actions fortes allant dans le sens de la valorisation des langues nationales dont la mise à disposition des acteurs du matériel didactique de qualité et en quantité suffisante, la mise en œuvre effective de la politique éditoriale, la poursuite des subventions pour la production de journaux en langues nationales, l'adoption d'une politique linguistique permettant l'usage des langues nationales dans l'administration, le commerce ainsi que le développement des programmes de renforcement des capacités pour les néo-alphabètes dans les centres permanents d'alphabétisation et de formation et les structures d'éducation non formelle des adolescents. Un accent particulier sur l'appui des jeunes et adultes formés à démarrer des activités économiques.

Toutes ces activités doivent permettre d'atteindre les résultats suivants :

- le taux national d'alphabétisation est passé de **28,7% en 2006 à 60% en 2015** dont au moins 60 % de femmes.
- L'effectif des apprenants en alphabétisation Initiale (AI) est passé de 224 579 inscrits en 2010 à 354 344 apprenants inscrits en 2015 ;
- le nombre de personnes alphabétisées, estimé à 2 593 769 personnes en 2010 est passé à 4 878 364 personnes en 2015, soit 2 589 942 néo-alphabètes de plus en 5 ans dont 1 490 900 nouveaux alphabétisés du formel et 1 099 042 néo-alphabètes du non formel avec 58% au moins de femmes.
- Les contenus de formation sont plus pertinents ;
- L'environnement lettré en ENF est renforcé grâce à la mise en œuvre effective de la politique éditoriale;
- La bonne gouvernance s'est instaurée au sein de toutes les structures en charge de la gestion et du pilotage de l'Education Non Formelle (ENF) tant au niveau central, déconcentré que décentralisé ;
- L'ENF bénéficie de ressources financières accrues pour le financement des activités d'alphabétisation.

Toutefois, l'atteinte de ces objectifs quantitatifs et qualitatifs, nécessite la mise en place d'un dispositif organisationnel conséquent et un large partenariat dynamique.

2.4 Stratégie de mise en œuvre (structure de la gouvernance)

☞ De la répartition des rôles des acteurs

L'adoption de la stratégie du « faire faire » a eu pour effet une plus grande responsabilisation de la société civile organisée en opérateurs en AENF pour la mise en œuvre des activités de formation sur le terrain. Cette stratégie va être renforcée, dans le cadre du présent plan d'action, afin d'amener chaque acteur et chaque actrice à jouer le rôle pour lequel il ou elle dispose d'un avantage comparatif certain selon le principe de « chacun là où il excelle ».

l'Etat et ses structures centrales (DGAENF, DGCRIF) et déconcentrées (DREBA, DPEBA, CEB) assureront un rôle d'orientation et de planification, de mobilisation des ressources, d'impulsion, d'information, de diffusion, de contrôle et de suivi-évaluation des activités planifiées.

la société civile constituée en opérateurs en AENF aura pour missions l'identification des bénéficiaires, la réalisation d'études du milieu, la recherche de financements, l'exécution des programmes au cours desquels ils assurent le suivi-évaluation interne des formations.

Les partenaires techniques et financiers joueront un rôle d'assistance technique, financière et d'impulsion du partenariat.

les communautés de base représentées par les comités de gestion (COGES) participeront à la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation. Elles contribueront à la mobilisation sociale, le suivi-appui et contrôle de la fréquentation des apprenants, la gestion quotidienne des centres.

Le Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF), quant à lui, en tant qu'association à caractère social dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière soutiendra la mise en œuvre du faire faire à travers :

- la mobilisation des ressources auprès de l'Etat, des partenaires au développement et du privé ;
- le financement des projets et programmes présentés par les opérateurs en alphabétisation et en éducation non formelle ;
- le renforcement des capacités des intervenants sur le terrain ;
- la promotion d'un environnement lettré par le financement des activités de post-alphabétisation.
- le financement de la production du matériel didactique ;
- le financement des expérimentations et innovations éducatives en éducation non formelle réussies.

Les ministères et institutions partenaires² ont un rôle essentiel à jouer dans le système d'accélération de l'éducation pour tous. C'est la raison pour laquelle il est important de poursuivre la collaboration déjà établie. En effet, les agents techniques d'agriculture, d'élevage, d'environnement, de santé... interviennent dans la formation des apprenants des CEBNF, notamment au niveau de la composante « tronc commun » et dans d'autres types de structures d'éducation non formelle pratiquant des formations techniques spécifiques (FTS). A ce titre ces ministères et institutions peuvent également aider à la formulation des curricula et des stratégies d'insertion socioprofessionnelle des apprenants.

Au regard de l'incapacité de l'Etat à réaliser l'objectif de l'EPT, dans les délais requis, par la communauté, l'implication du secteur privé dans le financement et la mise en œuvre des programmes d'activités sera indispensable.

☞ De la révision des approches

² Ministères partenaires : MESSRS, MASSN, MPF, MATD, MJE, MAHRH, MRA, MECV, etc.
Institutions partenaires : AN, CES, Chambre de commerce

La pratique actuelle en alphabétisation, prévoit l'ouverture d'une seule campagne par an. Par ailleurs, les apprenants se limitent à un seul niveau d'apprentissage par session avec pour conséquences certaines :

- la perte des acquis pendant l'inter campagne ;
- la mobilité liée au nomadisme et à la migration des apprenants du niveau 1, et qui de ce fait, ne reviennent pas tous pour le niveau 2 ;
- la réinscription des déclarés alphabétisés d'une campagne sur l'autre dans les centres, etc.

A ce rythme, il sera difficile d'atteindre les objectifs quantitatifs visés.

La nouvelle stratégie consistera donc à permettre aux opérateurs et opératrices en alphabétisation de pouvoir ouvrir des centres à tout moment en vue de recruter plusieurs cohortes au cours de la même année.

Il est prévu également d'agir sur les méthodes et les approches utilisées. En effet, il sera mis en place « la formule enchaînés » qui va consister à faire passer les contenus des deux niveaux en seule campagne. Cette mesure permettra en 400h maximum de pouvoir valider le programme du premier cycle (constitué des deux niveaux 1 et 2), au lieu de 660 heures selon la pratique classique.

Dans cette optique, les contenus des deux niveaux ont été allégés, tout préservant la qualité des apprentissages. Une formation des formateurs a même commencé en juin 2012, en vue de la généralisation effective de la formule. Toutefois, la documentation nécessaire est disponible dans **seulement six langues** nationales sur la trentaine de langues utilisées dans l'alphabétisation. Un effort doit être donc fourni pour la mise au point de la documentation complémentaire.

2.5 Principaux partenaires

Le système de la décentralisation et le transfert des compétences placent les différentes structures d'éducation non formelle sous la tutelle des communes.

De ce point de vue les conseils communaux s'impliqueront à toutes les étapes du processus : sensibilisation, identification et mise à disposition des sites pour l'alphabétisation, recrutement des apprenant (e)s, acquisition de matériels, suivi de la fréquentation, etc.

Par ailleurs, les négociations entreprises avec les Maires des communes se poursuivront, afin d'obtenir l'inscription d'une ligne budgétaire au profit des actions d'alphabétisation, dans les plan communaux de développement.

L'implication des organismes communautaires, des ONG qui a fait ses preuves dans le domaine de la prise en charge éducatives des populations, notamment les plus défavorisées, va être maintenue et encouragée.

Dans le cadre de la formation professionnelle des encadreurs pédagogiques et d'une meilleure qualification des acteurs, la collaboration avec les Universités de Ouagadougou (formation DEDA) et de Koudougou (formation des inspecteurs, conseillers pédagogiques et instituteurs principaux de l'éducation non formelle) va être poursuivie.

2.6 Rapports, suivi évaluation

Le suivi-évaluation sera principalement assuré par les structures du niveau central et déconcentré du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

En outre, la bonne exécution des activités vers l'atteinte des activités sera vérifiée à travers des rapports de rendement mensuels suivant la gestion axée sur les résultats. Ces rapports que vont fournir les structures déconcentrées du MENA permettront d'envisager à temps les actions de rémediation nécessaires.

Le dispositif de pilotage mis en place dans le cadre du PDSEB sera également mis à contribution. Ainsi, les Missions conjointes de suivi du PDSEB, les rencontres du cadre partenarial, les groupes thématiques sont autant d'opportunités pour rendre compte de l'évolution des acquis du plan d'action et proposer des actions d'amélioration.

Un comité de suivi de la mise en œuvre du programme national d'accélération de l'alphabétisation est en voie d'adoption ; ce comité pourra contribuer au suivi-évaluation en assumant pleinement son rôle de veille et de conseiller.

Il est prévu la tenue de séminaires provinciaux de bilans des activités d'alphabétisation, à la fin de chaque année. Ce sont également des cadres appropriés au niveau de la base, pour apprécier au plan local les progrès réalisés, tant sur le plan de l'accès que sur la plan de la qualité.

Les opérateurs en alphabétisation, les partenaires au développement qui participent au financement de la présente action seront associés aux différentes étapes du processus d'évaluation pédagogique et financière.

2.7 Risques éventuels et la gestion de ces risques

Ces risques sont intimement liés à la disponibilité des ressources financières; déblocage effectif des moyens financiers; mobilisation des ressources humaines compétentes ;

A l'inadaptation des contenus qui peuvent intéresser peu les apprenantes et apprenants ;

Et également le non respect des engagements pris par l'Etat et ses partenaires au développement

2.8 Budget estimatif pour la période 2012 à 2015

Au titre du plan triennal 2013-2015, les besoins de financement sont importants mais nécessaires pour l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés.

Le tableau suivant présente les budgets nécessaires par composante.

Tableau N° 1 : Coûts du plan d'action triennal 2013-2015

Composantes	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2013-2014
	50 822	58 669	69 352	178 843
<i>Education non formelle de la petite enfance</i>	1 042	1 156	1 296	3 494
<i>Education non formelle des adolescents</i>	3 597	3 769	3 706	11 072
<i>Education non formelle des adultes (alphabétisation -formation)</i>	45 588	53 070	63 587	162 245
<i>Environnement lettré</i>	595	673	764	2 032

Source : plan triennal de mise en œuvre de la première phase du PDSEB

2.9 Tableau N° 2 : Calendrier de mise en œuvre des activités programmées

N°		2012- 2013						2014				2015			
		3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
	Education non formelle de la petite enfance														
01	Construction de Bisongo														
02	Sensibilisation sur les haltes garderies et les bisongo														
03	Recrutement des petites mamans														
04	Formation des petites mamans														
	Education non formelle des adolescents et adolescentes	2012- 2013						2014				2015			
		3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
01	Construction de 51 Centre d'éducation de Base Non Formelle (CEBNF)														
02	Construction et équipement de CEBNF (professionnalisant)														
03	Ouverture de Centres Alpha de Base(CAB) adolescents (es)														
04	Recrutement des apprenants et apprenantes														
05	Sensibilisation des populations														
06	Relecture des curricula (9-11ans) et (12 à 15ans)														
07	Elaboration de curricula adaptés aux groupes spécifiques (jeunes pasteurs nomades, jeunes talibés, adolescents et adolescentes vulnérables)														
08	Finalisation des programmes pour les formations à la carte														
09	Reproduction des documents didactiques														
10	Formation initiale et continue des animateurs et des superviseurs														
11	Dynamisation des structures communautaires (APE, AME, COGES)														
12	Suivi-supervision des centres ;														

Education non formelle des adultes (alphabétisation-formation)		2012- 2013						2014				2015			
		3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
01	Construction et l'équipement de CPAF														
02	Etude sur la mutualisation des infrastructures (salles de classes pour les jours non ouvrables à l'enseignement primaire)														
03	Ouverture de nouveaux centres (CPAF)														
04	Généralisation de la formule enchainée														
05	formations-recyclages de l'ensemble des acteurs (DREBA,DPEBA, responsables chargés de l'alphabétisation à la base, opérateurs)														
06	Formation des animateurs et superviseurs à l'utilisation de la formule enchainée														
07	Application du système de permanence effective des centres														
08	Etude sur les FTS ;														
09	Suivi-supervision des centres ;														
10	Mise en œuvre de la réforme des FTS														
11	Adoption par l'Etat des formules innovantes														
12	Intensification de l'alphabétisation des groupes spécifiques : pasteurs nomades, handicapés, élus locaux, soldats, femmes, ...														
13	Valorisation des langues nationales et développement de l'environnement lettré														
14	Vulgarisation des nouveaux curricula de l'ENF														
15	Elaboration des documents didactiques pour la formule enchainée														
16	Renforcement des capacités des structures étatiques chargées du pilotage de l'ENF (DGAENF, DGRIEF, DREBA, DPEBA, CEB) pour dynamiser et														
17	Adoption d'une politique linguistique permettant l'usage des langues nationales dans l'administration, la justice, etc														
18	Mise en œuvre effective de la politique éditoriale ;														
19	Subventions pour la production de journaux en langues nationales														

20	Mise en place de centres de documentation ou bibliothèques villageoises, communales																	
21	Utilisation des TIC et des tableaux numériques interactifs TNI comme canaux de promotion de l'alphabétisation et la post-alphabétisation (radio éducative, séances télévisées,...);																	
22	Elaboration d'un nouveau système d'évaluation, de validation et de valorisation des compétences en alphabétisation, y compris les qualifications acquises dans le cadre des FTS																	
23	Accompagnement des néo alphabètes dans la mise en œuvre des activités économiques.																	
24	Amélioration du système national de collecte des données statistiques (cartes communales)																	
25	Organisation d'un forum national sur l'éducation non formelle et les langues nationales ;																	
26	Commémoration de la journée internationale de l'alphabétisation																	
27	Relecture de la stratégie du faire faire et du manuel de procédure du FONAENF																	
28	Poursuite de la décentralisation du FONAENF pour mieux accompagner l'autonomisation des Comités Régionaux de Financement ;																	
29	plaidoyer fort auprès des communes, des régions, les projets et programmes, ministères et institutions pour l'inscription des actions d'éducation non formelle, dans leurs budgets ;																	

III- Documents de référence

LOI N°013-2007/AN portant Loi d'Orientation de l'Education, du 30 juillet 2007

DECRET N°2008-681/PRES/PM/MESSRS/MEBA/MASSN/MJE portant adoption de la lettre de politique éducative, du 3 novembre 2008

DECRET N°2009-644/PRES/PM/MEBA/MAHRH/MASSN/MESSRS/MATD/MJE du 8 Septembre 2009, portant organisation de l'Education non formelle.

MEBA. *Rapport du deuxième forum national sur l'alphabétisation.*2004.

MEBA. *Document Technique Consensuel Sur Les Profils, Domaines Et Contenus de Formation En Alphabétisation Et Education Non Formelle.*2002. 59pp.

MEBA. *Production sur l'efficacité des trois phases d'alphabétisation.* Etude préparatoire, 1999. 81pp.

MEBA. *Plan Décennal de Développement de l'Education de Base.* PDDEB ,1999.

MEBA. *Plan Décennal de Développement de l'Education de Base.* PDDEB, phase II (2008-2010) du PDDEB, avril 2007

MEBA. *Initiative Accélérée d'Alphabétisation/Formation pour le Développement (IAAFD) dans le cadre du PDDEB.* 2004.

MEBA. *Action Pilote d'Alphabétisation.* Document de projet, 2005.

MEBA. *Rapports des missions conjointes de suivi et d'évaluation du PDDEB.* 2006 à 2008.

MEBA/MESSRS/MASSN. *Refondation du système éducatif.* 2006.

MEF. *Programme d'Actions Prioritaires de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté 2006-2008.* 2006.

MEBA. Programmes officiels de formation en éducation non formelle.

PRONAA : Programme national d'Accélération de l'Alphabétisation 2011-2015

PDSEB : plan d'action triennal 2013-2015

Rapport technique et financier 2011 du FONAENF

Rapport d'audit général de la Direction et des antennes du FONAENF, exercice 2011 ;

CIECAM, juin 2012

SCADD : Stratégie de croissance Accélérée pour le Développement Durable

IV- ANNEXES

1. Le PRONAA
2. Le plan triennal 2013-2015 de mise en œuvre de la première phase du PDSEB
3. Plan de financement 2013-2015
4. Etat consolidé des contributions de l'Etat Burkinabé et des Partenaires techniques et financiers
5. Estimation de la population d'adolescents de 9 - 14 ans à alphabétiser d'ici 2015

Tableau N°3 : Plan de financement 2013-2015

Années scolaires		2013-2014		2014-2015		2015-2016		TOTAL	Source de financement	
		2013		2014		2015			ETAT	PME
Années civiles		Coût unitaire	Qté	Coût total	Qté	Coût total	Qté	Coût total		
PROGRAMME 3 : EDUCATION NON FORMELLE										
Education non formelle de la petite enfance										
Construction de Bisongo			85	676	85	676	85	676	2 029	2 029
<i>Besoins nets en nouvelles constructions</i>	7 956		85		85		85		0	
<i>Rattrapage de politique (2007 & 2008)</i>	7 956		0		0		0		0	
Préscolaire communautaire (Coût de la formation)			36 665	366	44 582	480	52 499	619	1 466	1 466
Education non formelle des adolescents et adolescentes										
Construction de Centre d'éducation de Base Non Formelle (CEBNF)			17	1 020	17	1 020	17	1 020	3 060	3 060
<i>Construction et équipement de CEBNF (professionnalisant)</i>	60 000		17		17		17		0	
<i>Rattrapage de politique Construction</i>	60 000		0		0		0		0	
Formation des adolescents dans les CEBNF			31 043	2 577	38 865	2 749	32 255	2 686	8 012	8 012
<i>Nombre d'inscrits (Adolescents alpha)</i>			29 540		37 362		30 752		0	
<i>Ouverture de Centres Alpha de Base(CAB)</i>			1 503		1 503		1 503		0	
Education non formelle des adultes (alphabétisation-formation)										
Alphabétisation des adultes			1 160 310	38 728	1 303 348	45 243	1 512 293	54 690	138 661	138 661
<i>Nombre d'apprenants en Alphabétisation initiale</i>	12 841		541 858		225 939		225 353		0	
<i>Nombre d'apprenants en Formation complémentaire de base</i>	19 686		471 057		534 778		252 911		0	
<i>Nombre d'apprenants en Apprentissage du français fondamental et fonctionnel</i>	73 355		216 743		90 375		90 141		0	
<i>Nombre d'apprenants en Culture scientifique et technique</i>	73 355		141 317		160 433		75 873		0	
<i>Nombre d'apprenants en Formation technique spécifique</i>	73 355		141 317		160 433		75 873		0	
Ouverture et construction de CPAF			12 001	6 860	13 685	7 827	15 558	8 897	23 584	23 584
<i>Construction de CPAF</i>	6 500		59		68		77		0	
<i>Ouverture de CPAF</i>	542		11 942		13 617		15 481		0	
Environnement lettré			*	595	*	673	*	764	2 032	1 268 764
TOTAL									178 843	178 080 764

Source : plan triennal de mise en œuvre de la première phase du PDSEB

Tableau N°4 : Etat consolidé des contributions de l'Etat Burkinabé et des Partenaires techniques et financiers

Sources de financement	Montants des financements reçus en FCFA de 2003 à décembre 2011								
	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Etat+PTF+privé	1 398 980 376	2 852 474 716	1 628 491 121	7 439 568 615	6 793 644 188	5 324 155 024	4 499 194 732	8 107 011 060	9 734 716 838

Soit un total de : 47 778 236 670 FCFA

Rapport technique et financier annuel 2011 du FONAENF

Tableau N°5 : Estimation de la population d'adolescents de 9 - 14 ans à alphabétiser d'ici 2015

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population 9-14 ans		2 419 970	2 519 056	2 621 236	2 725 458	2 830 318	2 932 357	3 022 466
	Garçons	1 214 374	1 269 957	1 327 533	1 386 606	1 446 549	1 505 711	1 558 963
	Filles	1 205 596	1 249 099	1 293 703	1 338 852	1 383 769	1 426 646	1 463 503
EFF. Scolarisés 9-14 ans Primaire		1075744	1269620	1496260,68	1659987,64	1841779,39	2043645,49	2267820,77
	Garçons	587276	682083	791216,28	870337,908	957371,699	1053108,87	1158419,76
	Filles	488468	587537	705044,4	789649,728	884407,695	990536,619	1109401,01
EFF. Scolarisés 9-14 ans PP		133 812	162 711	194 340	232 056	277 571	332 590	399 208
	Garçons	76 723	91 333	108 686	124 989	143 738	165 298	190 093
	Filles	57 089	71 378	85 654	107 067	133 834	167 292	209 115
Population à alphabétiser 9-14 ans		1 210 414	1 086 725	930 635	833 414	710 967	556 121	355 437
	Garçons	550 375	496 541	427 630	391 279	345 440	287 304	210 450
	Filles	660 039	590 184	503 005	442 135	365 528	268 817	144 987
EFF. Bénéficiaires du non formel 9-14 ans		16357	14770	19 693	24 617	29 540	58 726	53 884
	Garçons	8518	7699	10 256	12 820	15 384	30 585	28 063
	Filles	7839	7071	9 437	11 796	14 156	28 142	25 821
Effectifs 9-14 ans Cours du soir								
	Garçons							
	Filles							
Population à alphabétiser		1 194 057	1071955	910942,117	808797,487	681427,264	497394,707	301 553
	Garçons	541 857	488 842	417 374	378 459	330 055	256 719	182 387
	Filles	652 200	583 113	493 568	430 339	351 372	240 676	119 165
		-10,99825						
Taux alphabétisation		1,35%	1,36%	5,96		5,96	10,56	15,16
		1,35%	1,36%	2,12%	2,95%	4,15%	10,56%	15,16%

52,08%

